

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 4 novembre 2021

**Rapporteur :
Madame Isabelle ASSIH**

N° 14

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 11/11/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 10/11/2021 (accusé de réception du 10/11/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Rapport d'activités 2020 de Quimper Bretagne Occidentale

Il est proposé au conseil communautaire de prendre connaissance du rapport d'activités de Quimper Bretagne Occidentale pour l'année 2020.

Il s'agit, pour les services de Quimper Bretagne Occidentale, de présenter les principales réalisations de l'année et les actions qui les ont mobilisés au cours de cette période.

L'année 2020 a été particulièrement impactée par la crise sanitaire liée au Covid 19 et ce rapport d'activités en est le reflet.

Dès le mois de mars 2020 et bien au-delà de cette fin d'année, les services de l'agglomération ont mis tout en œuvre pour répondre à l'urgence et aux contraintes de cette crise. Ce sont parallèlement de nombreuses actions prévues qui n'ont pas pu être réalisées puisque soumises aux contraintes sanitaires et réglementaires imposées dans ce cadre.

Ainsi, ce rapport d'activités revêt un caractère très particulier et montre à quel point les services doivent et réussissent à s'adapter en un temps record en période de crise. Il met également en exergue la capacité de réactivité et de créativité qu'ont les services de l'agglomération pour répondre au mieux au besoin des habitants et des usagers malgré de fortes contraintes.

Parmi les actions et services qui ont fait l'objet d'adaptations significatives, on peut citer en premier lieu les services d'accueil de la petite enfance et ceux des transports en commun.

En matière d'accompagnement des entreprises, un travail considérable a également été réalisé en particulier dans le cadre du comité de relance « Impulsion Cornouaille » et par l'instauration d'un numéro vert de soutien à la relance de l'activité économique et touristique.

De façon générale, c'est l'ensemble des services à la population de l'agglomération qui a dû s'adapter et en premier lieu les réseaux des médiathèques et des piscines ainsi que les secteurs de l'animation culturelle et sportive communautaires.

Certains services ont dû poursuivre leur activité de service à la population et aux usagers, sur le terrain en pleine période de pandémie : le service de la collecte des déchets, celui dédié à l'eau et l'assainissement, la plateforme d'instruction communautaire des autorisations d'urbanisme, sans oublier les services dédiés aux travaux et à l'entretien du patrimoine bâti.

Enfin, certains services ont travaillé à maintenir et conforter leurs actions malgré la crise afin d'anticiper la reprise de l'activité et de préparer l'avenir : en matière de politique foncière, d'habitat et d'accueil d'entreprises, de soutien à la recherche et l'innovation, à l'enseignement supérieur et au développement des usages du numérique, en matière de tourisme et de développement des circuits de randonnées, de transition écologique et de projets de mobilités douces et actives.

À noter enfin le travail réalisé en interne par les services « supports » encore appelés services « ressources » sans qui l'ensemble des actions menées ne pourraient exister : de la direction des ressources humaines aux finances, en passant celle des systèmes d'informations, mais également les services de la communication, des moyens généraux, de la citoyenneté, des relations publiques, des assemblées, de la commande publique et du juridique ; autant d'énergies qu'il est également nécessaire de saluer au regard du travail accompli.

Le conseil communautaire en prend acte.